

Définitions

- **Zonage en aire urbaine**

Il distingue :

- les "grandes aires urbaines", ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

- les "moyennes aires", ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

- les "petites aires", ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 1 500 à 5 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

- **Solde migratoire** : Ce solde est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.
- **Solde naturel** : Ce solde est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.
- **Population active** : Elle regroupe les personnes actives sur le marché du travail, qu'elles occupent un emploi ou qu'elles soient au chômage.
- **Taux d'activité** : Il correspond à la part des personnes actives parmi la population de 15 ans ou plus.
- **Taux d'emploi** : C'est la part des personnes en emploi parmi la population de 15 ans à 64 ans.
- **Taux de chômage** (au sens du recensement) : Il correspond au pourcentage de personnes qui se déclarent chômeurs dans la population active.
- **Indice de spécificité d'une activité économique** : Rapport entre la part de l'emploi d'une activité économique dans le territoire et la part de l'emploi de cette même activité économique dans un autre territoire de comparaison
- **Sphère présente / productive** : les activités présentes sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Par différence, les activités productives produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.
- **Taux de création d'établissements** : Rapport du nombre des créations d'établissements d'une année au stock d'établissements au 1^{er} janvier de cette même année.
- **Taux de cessation d'établissements** : rapport du nombre de cessations d'établissements d'une année au stock d'établissements au 1^{er} janvier de cette même année.
- **Auto-entrepreneur** : le régime de l'auto-entrepreneur s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux entreprises individuelles exerçant une activité commerciale, artisanale ou libérale (à l'exception de certaines activités) et relevant du régime fiscal de la micro-entreprise.
- **Demandeurs d'emploi en fin de mois** : les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. Les DEFM de catégorie A, B ou C sont sans emploi ou ayant exercé une activité réduite courte ou longue au cours du mois, et sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.
- **Analyse fonctionnelle des emplois** : Approche complémentaire aux secteurs d'activités, elle correspond à un regroupement de professions. Les professions sont réparties en quinze fonctions, certaines d'entre elles interviennent dans les différentes étapes de la production, d'autres sont plutôt tournées vers les services à la population.
- **EPCI** : Établissement public de coopération intercommunale. Les communautés de communes et les communautés d'agglomération en sont.
- **Période intercensitaire** : période entre deux recensements de la population.

Sources

La principale source utilisée dans l'étude est le **recensement de la population**. Elle permet de fournir des statistiques sur les caractéristiques de la population : sexe, âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile travail ou domicile-études, etc. Dans l'étude, les données utilisées portent principalement sur l'année 2011.

D'autres sources sont également mobilisées :

- Les déclarations annuelles de données sociales (DADS) : Il s'agit d'une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés. Elles permettent de connaître le nombre de contrats salariés jour par jour, ainsi que les salaires
- Le fichier des répertoires des entreprises et des établissements (REE) : il donne des informations sur les établissements : créations, transferts, nombre de salariés, etc.
- Le fichier des demandeurs d'emploi de Pôle emploi, pour connaître les demandeurs d'emploi en fin de mois.
- La source Epure de l'Insee, pour connaître l'évolution trimestrielle de l'emploi salarié. Le champ est hors agriculture, hors administration, santé humaine et action sociale et hors intérim.